

Edito

Qu'on le veuille ou non, les problématiques du réchauffement climatique et de la lutte contre l'antibiorésistance vont influencer nos comportements dans les années à venir. Le monde de l'élevage malheureusement trop souvent cité parmi les responsables de ces deux phénomènes ne pourra pas y échapper, qu'il soit responsable ou victime.

Sans imputer l'apparition de toutes les maladies aux changements climatiques, on peut facilement imaginer que les agents responsables de maladies puissent être influencés par les changements de température ou d'humidité, surtout si une phase de leur développement se passe dans l'environnement. C'est ce qui prévaut pour une série de pathologies qui apparaissent de plus en

plus régulièrement chez nous comme les leptospiroses ou qui rodent à nos frontières comme la maladie de la langue bleue ou la grippe aviaire. En tant qu'organisme à vocation sanitaire, l'ARSIA ne possède aucune compétence pour influencer sur les changements climatiques. Elle peut par contre, contribuer à la surveillance et à l'éradication des maladies animales en Wallonie. J'ai la prétention de croire que nos équipes y contribuent efficacement grâce aux différents programmes qu'elles portent à bout de bras tels que la surveillance des causes de mortalité via les autopsies et le protocole avortement, les fermes de veille sanitaire, ...

Si nous sommes davantage victimes du réchauffement climatique, nous sommes probablement plus impliqués dans l'apparition des antibiorésistances. Une étude réalisée par l'EFSA en 2012 montre par exemple qu'en

Belgique, on consommait autant d'antimicrobiens à usage vétérinaire qu'à usage humain. Le dernier rapport de BelVet-Sac montre qu'après deux ans de diminution, la consommation d'antibiotiques a repris une courbe ascendante. Le même constat est fait au sujet des substances critiques pour la santé publique tels que les fluoroquinolones et les dernières générations de céphalosporines. Bien évidemment, ces consommations sont à mettre en relation avec le secteur auquel elles se rapportent (animaux de compagnies, chevaux, élevages hors sol, secteur laitier, ...). Rappelons que le développement des antibiorésistances constitue un enjeu de santé publique mondial qui exige une approche globale prenant en compte tant le domaine vétérinaire que la médecine humaine car les risques de transmission de bactéries résistantes entre l'homme et l'animal

sont réels et prouvés scientifiquement. L'objectif est clair : préserver l'efficacité des antibiotiques pour garantir le traitement des maladies animales et humaines car il y a peu de chances de voir apparaître de nouvelles familles d'antimicrobiens. Je le réaffirme, notre association entend assumer pleinement son rôle de défenseur sanitaire et s'investira pour proposer et mettre en place les programmes nécessaires à l'amélioration des conditions sanitaires dans nos exploitations sanitaires qui conduiront par voie de conséquence à un usage réduit et raisonné des antibiotiques.

Au nom de tout le personnel de l'ARSIA à qui je rends hommage pour son implication sans faille tout au long de l'année, je souhaite à chacun d'entre vous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !

Jean Detiffe, Président de l'Arsia

Nos bureaux de Rocherath et de Mons seront exceptionnellement fermés le vendredi 08 janvier 2016. Merci de votre compréhension.

Découverte de foyers de grippe aviaire hautement pathogène en France



Le 11 décembre, le ministère de l'agriculture français nous informait que 13 foyers d'Influenza aviaire hautement pathogènes pour les volailles étaient détectés, dans 5 départements du Sud-Ouest de la France. On en dénombrait notamment 7 en Dordogne et 3 dans les Landes.

Le premier cas a été déclaré par un communiqué du gouvernement français de l'agriculture, le 25 novembre dernier. Il s'agit d'une souche H5N1, hautement pathogène pour les volailles qui a été détectée dans une basse-cour en Dordogne. D'après nos sources, cette souche a déjà été détectée en Europe. Elle présentait jusqu'alors un profil faiblement pathogène. Nous sommes donc vraisemblablement confrontés à une souche européenne qui a muté et non à une souche qui proviendrait d'Asie.

Conformément aux dispositions européennes et internationales, le gouvernement français a immédiatement demandé à ses services d'activer le plan national d'intervention sanitaire d'urgence.

La surveillance programmée a révélé d'autres résultats sérologiques positifs en Influenza aviaire de sous-type H5 : le 18 novembre 2015, on en retrouvait encore en Dordogne mais dans un élevage de canards, cette fois. Le 7 décembre, trois nouveaux foyers d'Influenza aviaire hautement pathogène pour les volailles étaient confirmés, deux dans les Landes (pintades et canards) et un en Dordogne (canards). Il est

important de souligner la diversité des souches rencontrées dans ces différents foyers, à savoir du H5N1, du H5N2 et du H5N9 plaçant pour des contaminations d'origines différentes.

Pour rappel, toutes les espèces d'oiseaux, domestiques ou sauvages sont sensibles à cette maladie. Les oiseaux migrateurs constituent un vecteur de diffusion des virus qui peuvent atteindre les élevages de volailles. La maladie peut également être introduite dans un élevage par l'intermédiaire des véhicules, du matériel, des personnes, des fientes, des résidus d'élevage et d'oiseaux malades sauvages ou domestiques.

Chez nous, en Belgique des programmes de surveillance dans les cheptels de volailles et chez les oiseaux sauvages sont mis en place par l'AFSCA depuis 2003. L'objectif est d'empêcher l'introduction des virus de la grippe aviaire et les détecter le plus vite possible.

(Plus d'infos sur la grippe aviaire et les mesures de prévention à son égard sur www.favv.be/santeanimale/grippeaviaire).

Sources :

- <http://www.platforme-esa.fr/?q=node/35864>
- <http://agriculture.gouv.fr/un-cas-dinfluenza-aviaire-detecte-dans-une-basse-cour-en-dordogne>



Objectifs de l'Europe face à l'antibiorésistance

Une mauvaise utilisation comme un usage abusif des antibiotiques créent l'apparition de souches bactériennes résistantes qui ont des répercussions tant sur la santé publique que sur la santé animale. L'objectif de l'Europe est clair: lutter contre le développement des antibiorésistances.

L'Europe plaide pour un renforcement du cadre réglementaire entourant l'usage des antibiotiques en santé animale. Ce qui implique que leur utilisation sera bientôt conditionnée à la mise en place de différentes mesures. Il faudra par exemple :

1. Mettre en place un **système de collecte** de données qui permettra de mesurer et de surveiller l'utilisation responsable des antibiotiques.
2. Évaluer et améliorer la biosécurité dans les élevages.

3. Améliorer les moyens médicaux pour empêcher l'apparition, l'aggravation et l'extension de la maladie.
4. Recourir aux tests de laboratoire. Des examens bactériologiques et la réalisation d'antibiogrammes conditionneront les traitements antibiotiques réalisables au sein des élevages. Certaines molécules critiques ne pourront plus être utilisées sans recourt préalable à ces examens...

Les antimicrobiens sont des médicaments utilisés pour traiter les infections, en particulier celles qui sont d'origine bactérienne. Ils constituent selon les termes de l'OIE « un Bien Public mondial » en ce sens qu'ils sont essentiels pour traiter les maladies humaines et animales d'origine bactérienne. Il importe donc de les utiliser correctement.

L'antibiorésistance est la résistance partielle ou totale d'une bactérie, à différents antibiotiques. Aujourd'hui, cette préoccupation est croissante en santé publique comme en santé animale.

Un antibiogramme est une technique de laboratoire visant à tester la sensibilité d'une souche bactérienne vis-à-vis d'un ou plusieurs antibiotiques. Le principe consiste à placer une bactérie sur un milieu de culture en présence du ou des antibiotiques et à observer les conséquences sur le développement ainsi que la survie de celle-ci. En termes de prévention, on conseille un antibiogramme régulier pour connaître à l'avance les molécules qui fonctionnent dans l'exploitation.

Fidèle à sa vocation de défense sanitaire l'ARSIA a décidé de participer activement à cette lutte.

1 Création d'un logiciel pour enregistrer l'utilisation des antibiotiques en ferme

Dès le 1^{er} janvier 2016, une obligation européenne imposera aux vétérinaires d'enregistrer dans une base de données, l'usage des médicaments en général et d'antibiotiques en particulier pour tous les animaux d'élevages.

La législation belge en la matière va être revue pour intégrer les obligations imposées par l'Europe. Ainsi elle inclura l'**obligation de collecte des données, la suppression de la période de risque** pour l'enregistrement des médicaments et l'ancrage des **conditions d'utilisation des antibiotiques les plus critiques pour la santé humaine et animale sur la base des codes de couleur établis par l'AMCRA en conditionnant leur utilisation à la réalisation d'un antibiogramme.** (source AMCRA).

D'autre part toutes les parties prenantes à la lutte contre l'antibiorésistance se sont mises d'accord pour œuvrer ensemble à une réduction de l'utilisation des antibiotiques en Belgique.

La première exigence des Autorités est de collecter toutes les informations relatives à la consommation des antibiotiques dans les fermes et de les enregistrer dans une base de données nationale qui permettra d'évaluer la consommation des différents secteurs de l'élevage. Ces enregistrements pourront se faire en se connectant directement à cette base de données ou via des applications mises à la disposition des vétérinaires et des éleveurs. En Flandre, l'asbl Belpork a pris l'initiative de développer une application informatique qui permet aux vétérinaires d'enregistrer les consommations en antibiotiques de leurs clientèles.

En Wallonie, tous les partenaires impliqués dans l'encadrement zootechnique et sanitaire des exploitations ont décidé de collaborer pour proposer aux éleveurs et aux vétérinaires BIGAME, une application simple et efficace qui leur permettra de répondre aux obligations légales et plus si souhaité.

La première idée qui a prévalu était de récupérer toutes les données déjà enregistrées dans d'autres applications pour éviter les doubles manipulations et n'enregistrer que le strict nécessaire. Ainsi donc en tapant le numéro de boucle de l'animal, le système rapatriera toutes les informations qui y sont liées (l'âge, le sexe, etc...); en tapant le code d'un médicament, toutes les informations qui y sont liées seront introduites dans le système; enfin, un vétérinaire pourra transmettre à BIGAME les informations qu'il a saisies

dans son propre programme informatique. Ces informations seront accessibles et pourront être complétées par l'éleveur via CERISE ou n'importe quelle autre application.

La deuxième idée avancée est que les données enregistrées doivent apporter une plus-value aux utilisateurs finaux que sont les éleveurs et leurs vétérinaires. Ainsi, toutes les données relatives aux médicaments, aux résultats de laboratoire, à la mortalité des animaux, aux performances zootechniques, laitières, ... seront compilées et restituées sous la forme d'indicateurs qui permettront à chaque éleveur et chaque vétérinaire d'analyser la situation sanitaire de l'exploitation et prendre les mesures qui s'imposent. Ce programme ne se limite pas aux seules informations légales. Il permettra à celui qui le souhaite d'assurer une gestion active de son troupeau.

2 Évolutions technologiques au sein de notre labo

On le sait, un des axes clés pour lutter contre l'antibiorésistance est l'identification rapide de la bactérie responsable de la maladie. Pour gagner ce temps précieux, l'ARSIA a investi dans des technologies modernes, en santé animale depuis 2014. Ainsi le **délai pour obtenir une identification bactérienne est désormais, en 2015, de 48 heures maximum pour 92% des dossiers**, grâce à l'utilisation du Maldi Tof (Matrix Assisted Laser Desorption Ionisation, Time of Fly). Ceci contribue à améliorer la prescription vétérinaire: sur base des informations fournies par le laboratoire, le choix d'un antibiotique se fait alors en privilégiant les molécules à spectre étroit qui ciblent correctement le/les organes concerné(s) et la/les sensibilité(s) particulière(s) des germes circulants.

M Saulmont, DMV à l'ARSIA a présenté les évolutions technologiques du laboratoire de l'ARSIA, à la conférence internationale sur les actions conduites par les éleveurs et les vétérinaires pour lutter contre le développement des antibiorésistances. Cette conférence regroupait pas moins de 200 participants provenant de 27 pays différents! L'ARSIA a expliqué que l'objectif principal de son

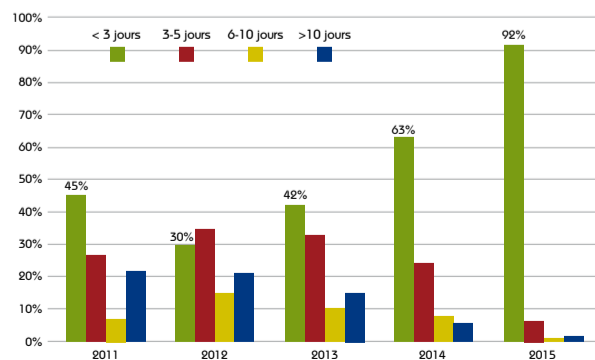
laboratoire de microbiologie était de pouvoir donner une réponse rapide, fiable et économique.

Une réponse rapide, fiable et économique

La technologie Maldi Tof ou spectrométrie de masse remplace, (après une première étape de culture des bactéries à partir des échantillons de terrain) une grande partie des étapes d'identifications bactériennes qui, autrefois demandaient 24 à 48 heures supplémentaires pour identifier la bactérie. Aujourd'hui, ces étapes sont réalisées en quelques minutes.

Le recours à cette technologie a également amélioré la précision des résultats puisqu'elle s'appuie sur une base de données très large et adaptée à la médecine vétérinaire.

Pour être complet, l'amélioration continue des outils informatiques a permis, également, de réduire sensiblement le temps d'envoi des résultats aux clients.



Délai d'obtention d'un résultat bactériologique

Ce graphique nous montre qu'aujourd'hui plus de 90% des résultats d'analyse bactérienne sont obtenus en moins de 3 jours. Avant l'acquisition du Maldi Tof en 2014, moins de 45% des résultats étaient disponibles dans ce délai. Le virage significatif se marque en 2014, au moment de l'acquisition par l'Arsia du Maldi Tof.

3 Actions de sensibilisation

En ferme, l'objectif est de diminuer la pression d'infection et augmenter l'immunité des veaux.

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire d'épidémiologie.



Augmenter la résistance des veaux

Colostrum et transfert d'immunité

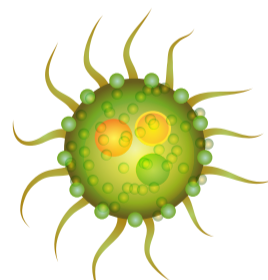
Le système immunitaire du veau est immature. Il est indispensable qu'il reçoive suffisamment d'anticorps en prenant rapidement un colostrum de qualité en quantité (avant 2h de vie).

Alimentation des veaux et des mères

- Les veaux mal ou très peu nourris sont plus faibles et, par conséquent, sont moins à même de lutter contre les infections en général.
- Les mères carencées (en oligoéléments ou minéraux).

Logement des veaux

Un veau mouillé et qui a froid est un veau qui perdra de l'énergie pour se réchauffer... Il en aura donc moins pour lutter contre les maladies.



Diminuer la pression d'infection

Hygiène

La désinfection ne se résume pas à la simple application d'un désinfectant; elle doit toujours être associée préalablement à un nettoyage approfondi.

Diminuer les contacts avec les réservoirs

Les adultes dont les mères, les veaux plus âgés, et les veaux malades sont des sources importantes de pathogènes. Ils sont donc susceptibles de transmettre rapidement des maladies.

Ventilation

Renouveler l'air et donc les germes en suspension en évitant les courants d'air (du moins sur le dos des veaux).

Distomatose, maladie parasitaire grave d'expression hivernale

Même si cette année, le froid n'a pas encore vraiment pointé le bout de son nez, l'hiver est à nos portes. Après une belle et longue période de pâturage, il est temps de rentrer à l'étable. Traditionnellement, c'est l'occasion de vermifuger et de vacciner le bétail afin de prévenir certaines maladies.

Quelque temps après la mise en stabulation, certains animaux, en bon état à la rentrée, se mettent à maigrir et à présenter un appétit capricieux ; parfois ils manifestent un peu de diarrhée. Nous sommes à l'étable, au chaud, l'ensilage est excellent. Le foin est fourni à profusion et l'équilibre de la ration est bien « calé ». Voilà 1 mois que nos braves et vaillantes vaches ne paissent plus. Quand bien même, et si c'était parasitaire ? **Dans cet article le DMV Thierry Petitjean, pathologiste à l'Arsia, nous éclaire sur la distomatose et nous prodigue quelques précieux conseils.**

Docteur Petitjean qu'est-ce que la Distomatose ?

D'expression essentiellement hivernale chez le bovin, la distomatose encore appelée fasciolose est une maladie parasitaire grave qui peut toucher de nombreuses espèces dont l'Homme. C'est la douve du foie, *Fasciola hepatica*, qui est responsable de cette maladie. Ver de la famille des Trématodes, son cycle est bien connu et implique un hôte intermédiaire, un petit mollusque aquatique : la limnée.

Comme on peut le voir, sur le schéma, le cycle du parasite est complexe... **Les symptômes qui s'expriment maintenant sont la conséquence de parasites ingérés depuis quatre, cinq mois à l'herbage. Les animaux doivent donc être traités à l'étable pour éviter qu'au printemps, les œufs ne soient évacués dans le milieu extérieur via la bile et les matières fécales. Sans quoi, le cycle recommence...**

Quels sont les signes cliniques ?

La forme clinique varie selon le nombre de métacercaires (formes larvaires enkystées) ingérés, et comprend 2 volets.

Tout d'abord, les larves occasionnent des dommages tissulaires importants lors de leur migration dans le parenchyme hépatique.

Ensuite, les adultes, installés dans les canaux biliaires, se nourrissent de sang et lésent les canaux biliaires. C'est suite à leur accumulation que les symptômes se manifestent de façon prononcée.

Concrètement, quels symptômes peut-on observer ?

Les symptômes les plus régulièrement obser-

vés dans nos contrées sont de type chronique : amaigrissement, baisse de production, œdème de l'auge, anémie, parfois (sub)ictère. Plus rarement, une clinique subaiguë à aiguë peut se manifester, lorsque les larves sont ingérées en grand ou très grand nombre. Anémie brutale accompagnée d'abattement intense voire mort subite peuvent dès lors être observées.

Ces symptômes, souvent tardifs, sont généralement peu spécifiques de la douve. Toutefois, une baisse de condition associée à une pâleur des muqueuses et à un œdème de l'auge doit attirer l'attention et suggérer un problème parasitaire.

Comment peut-on agir, face à ce parasite ?

Tout d'abord je voudrais rappeler les facteurs nécessaires au développement du parasite. Ils vont nous indiquer ce qu'on peut mettre facilement en place pour les éviter.

Premièrement, vous devez savoir que les mares boueuses et les eaux stagnantes constituent un environnement favorable à la présence et à la disponibilité des hôtes intermédiaires, (les mollusques aquatiques).

Les mares boueuses seront plutôt occupées par *Galba truncatula* (Limnée Tronquée, hôte intermédiaire de choix pour le miracidium), tandis que les eaux stagnantes libres seront préférées par la Limnée *Radix Balthica*, moins fréquemment infestée.

Deuxièmement, l'humidité joue également en sa faveur : une atmosphère saturée en eau facilite le développement de l'œuf, la mobilité du miracidium et celle du cercaire.

Un conseil au regard de ces deux facteurs favorisant le cycle du parasite : il est primordial de repérer les gîtes à Limnées et d'en soustraire les bovins (drainage des pâtures, clôtures, ...)

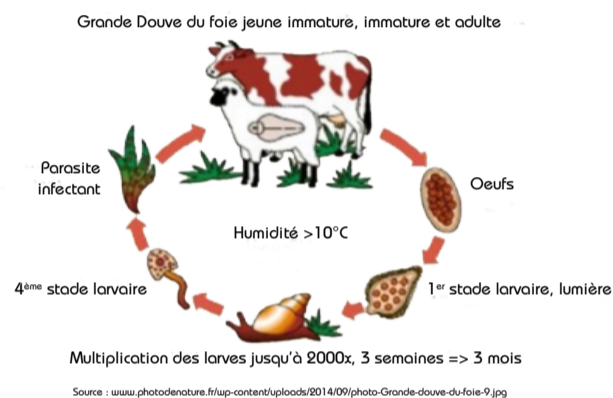
Enfin même si on peut difficilement jouer sur ce point, vous devez savoir que par une température inférieure à 10°, tant le métabolisme de l'œuf que celui de la limnée (et par conséquent la reproduction du miracidium en son sein) sont ralentis voire stoppés. Pour que le cycle reprenne, la température doit se maintenir au-delà de 15°C.

Comment le vétérinaire posera-t-il son diagnostic ?

Un bilan biochimique et hématologique peut

Cycle de la douve du foie

Après avoir colonisé les canaux biliaires, les adultes de *Fasciola hepatica* pondent. Les œufs sont alors évacués dans le milieu extérieur via la bile et les matières fécales. Dans un délai variable dépendant des conditions météorologiques, l'œuf éclot et libère un miracidium (1^{er} stade larvaire) qui, de courte durée de vie, devra infester un mollusque gastéropode, une limnée, dans les heures qui suivent sa naissance. Après une multiplication massive du parasite au sein du mollusque, l'escargot éliminera dans l'environnement des centaines de cercaires, mobiles (minuscules formes larvaires de la douve). Ces derniers s'enkysteront ensuite à la surface de végétaux pour devenir des métacercaires attendant patiemment qu'un hôte définitif (bovin, ovin, caprin, Homme, ...) les ingère. La prolificité au sein de l'hôte intermédiaire est notable : 1 seul miracidium peut produire 500 à 600 cercaires. Une fois dans le tube digestif, la larve migrera jusqu'au foie où elle se nourrira de tissus hépatiques. Elle quittera ensuite le parenchyme pour coloniser les canaux biliaires, où elle muera en adulte mature. Le délai entre l'ingestion du métacercaire (cercaire enkysté) et l'émission d'œufs est de l'ordre de 10 à 12 semaines. Dans de bonnes conditions météorologiques, le cycle complet prend environ 18 semaines.



orienter le diagnostic : l'augmentation des GGT et/ou de la GLDH, chute des globules rouges, augmentation des éosinophiles peuvent guider le praticien. Mais les résultats sont peu spécifiques.

Pour un résultat spécifique, il faudra réaliser :

- **Soit une recherche d'anticorps sur sang ou sur lait.** Il s'agit d'une technique indirecte permettant d'objectiver un contact, récent ou ancien, du parasite avec son hôte. La sensibilité est bonne et la spécificité est excellente. Cependant, elle n'indique nullement une infestation contemporaine, les anticorps pouvant persister après élimination du parasite.
- **Soit une coproscopie :** méthode directe basée sur l'observation des œufs dans les matières fécales, dont la présence est indicatrice d'infestation. Revers de la médaille, il faut savoir que la douve pond peu et irrégulièrement, ce qui peut engendrer des faux-négatifs. Par ailleurs, une forme larvaire de distomatose ne pourra pas être détectée,

car seuls les adultes pondent. Pour rappel, la ponte n'a lieu que 10 à 12 semaines après ingestion de la larve infestante.

Pour conclure, quel traitement pourrait être indiqué en cas d'infestation ?

Bien qu'un bon nombre de vermifuges commercialisés aient une activité douvicide, tous ne sont pas actifs sur les formes larvaires. Dans ce cas précis, un traitement à la rentrée sera inutile : les dernières larves ingérées pourront se développer en adulte. Une stratégie de lutte doit donc être mise en place avec votre vétérinaire.

Les traitements des pâtures à l'aide de molluscides sont peu recevables sur le long terme, ainsi que d'un point de vue économique et écologique.

Un avortement parmi vos petits ruminants ?

**L'ARSIA vous accompagne pour en trouver l'origine !
Pour aborder ce diagnostic, voici un tableau récapitulatif des analyses.**



Les analyses proposées et le ramassage de cadavres sont entièrement pris en charge financièrement par les Autorités ou la mutuelle Arsia.

Dans le futur, dans le cadre du diagnostic des avortements, à côté du panel d'analyses déjà disponibles, l'ARSIA souhaite vous proposer de nouveaux outils pour améliorer le diagnostic. Nous vous tiendrons informés des nouveautés.

Mode d'emploi en 3 points :

1. Contacter votre vétérinaire.
2. Réalisation des prélèvements (sang - fœtus - placenta) et de la demande d'analyses.
3. Contacter l'ARSIA pour commander le ramassage de cadavres

Par mail : ramassage.cadavre@arsia.be

Par téléphone : 083/23.05.15 (Choix 1)

Par fax : 065/39.97.11



Placenta

- Culture *Brucella*
- *Coxiella burnetii* (Fièvre Q) (Cerva)



Fœtus

- Culture *Brucella*
- *Chlamydia* (via coloration)
- *Brucella* spp.
- *Coxiella burnetii* (Fièvre Q) (Cerva)
- *Toxoplasma gondii*
- Virus Schmallenberg (Cerva) *
- Virus FCO (Cerva) *
- Bactériologie générale (dont : *Campylobacter* sp., *Salmonella* sp., *Listeria* sp.)
- Culture mycotique (dont : *Aspergillus* sp., *Candida* sp.)



Sérum maternel

- *Brucella melitensis* Ac (Cerva)
- *Chlamydia abortus* Ac (Cerva)
- *Néospora* Ac
- *Coxiella burnetii* Ac (Fièvre Q)

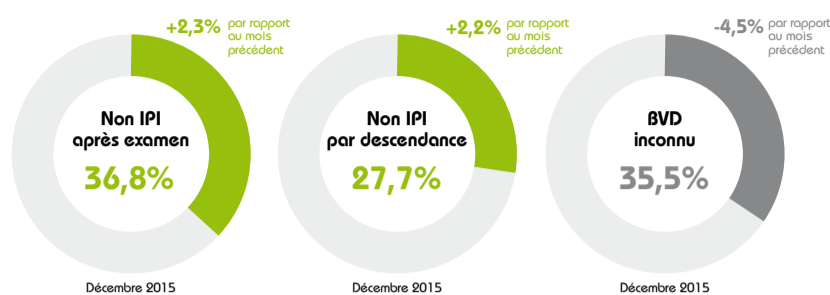
■ = pris en charge par l'Afsca

■ = pris en charge par la mutuelle Arsia

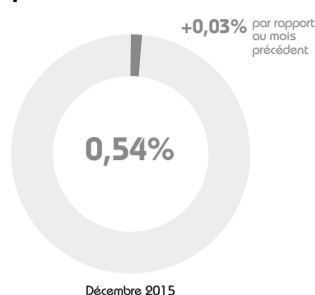
* Uniquement si lésions

Bulletin BVD

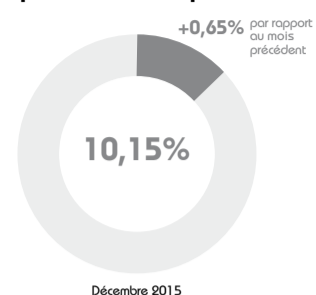
Etat d'avancement de la certification individuelle



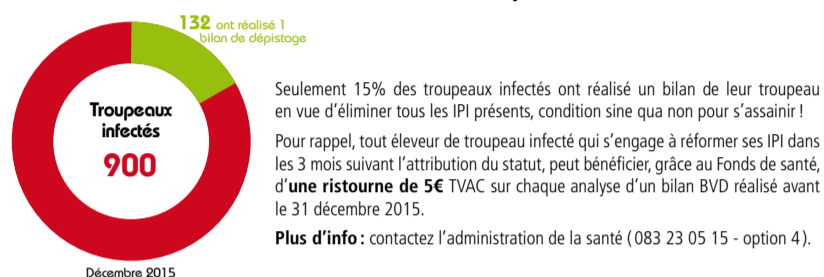
Proportion de veaux IPI nés



Proportion de troupeaux infectés



Baromètre des actions dans les troupeaux infectés



Naissances : flux des IPI



Nouveau projet « Paratuberculose en élevage caprins »

Vous êtes détenteur de plus de 20 chèvres en production et souhaitez connaître votre statut en matière de paratuberculose ? Ce projet va vous intéresser.

L'ARSIA en collaboration avec la DGZ et le soutien du Fonds de santé lance un projet de recherche sur la paratuberculose en élevage caprin.

En effet, la paratuberculose chez les caprins reste encore peu connue et reconnue par le secteur. Il importe donc de redéfinir les problèmes de mortalité et de chute de production liés à cette maladie ainsi que les problèmes économiques y afférent.

L'objectif du projet est donc d'évaluer l'intérêt des prélèvements d'environnement et de grand mélange (lait de Tank) en tant que diagnostic pour la détection de la circulation de la paratuberculose dans les élevages, en comparaison avec un bilan sérologique individuel. Le taux

d'infection sera évalué dans ces élevages, dans la mesure du possible.

Pour réaliser notre projet, nous recherchons donc des exploitations caprines de plus de 20 chèvres en production désireuses de connaître leur statut en matière de paratuberculose.

L'implication dans le projet comprendra une visite d'exploitation, des prélèvements de sang individuels sur tout ou une partie du cheptel en production ainsi que des prélèvements dans les étables. Les frais seront intégralement pris en charge par le projet.

Contact : paratub@arsia.be



Vous cessez votre troupeau ? Bovins, porcins, volailles, OCC... comment procéder ?

Si vous cessez votre troupeau, nous vous demandons de renvoyer à l'ARSIA, le formulaire adéquat, complété et signé. Téléchargez le formulaire via arsia.be

Si vous ne détenez plus d'animaux et que vous désirez cesser votre activité pour :



Le secteur bovin

Complétez un **formulaire B-01** en cochant cessation et ajoutez le n° de troupeau, vos nom, prénom, date et signature.

Si vous possédez encore des boucles en stock et les notifications correspondantes, vous devez les envoyer avec le formulaire B-01.



Le secteur ratites

Complétez un **formulaire B-04** en cochant cessation et ajoutez le n° de troupeau, vos nom, prénom, date et signature.



Le secteur porcins

Complétez un **formulaire B-02** en cochant cessation et ajoutez le n° de troupeau, vos nom, prénom, date et signature.

Si vous possédez encore des boucles en stock, vous devez les envoyer avec le formulaire B-02.



Le secteur OCC (Ovin – Caprin – Cervidé)

Idem sur un **formulaire B-05** en précisant également l'espèce concernée et la race au besoin (ovins : ovin de race Ouessant / ovin de race Soay / caprin / cervidé). Si vous possédez encore des boucles en stock, veuillez les joindre au formulaire.



Le secteur volailles

Complétez un **formulaire B-03** en cochant cessation et ajoutez le n° de troupeau, vos nom, prénom, date et signature.

Nos services restent à votre écoute pour toute autre information.